



CHEF/FE DE MISSION PÔLE ADMINISTRATIF DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Département du Jura (1300 agents permanents, 318 millions d'euros de budget) recrute pour son Pôle des Solidarités, Direction de l'autonomie, un/e Chef/fe de Mission Pôle Administratif, à temps complet

L Les candidatures, accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique, sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura - Direction des Ressources Humaines
17, rue Rouget de Lisle – 39039 LONS LE SAUNIER CEDEX**

**Date limite d'envoi des candidatures : 10 mai 2019
Résidence administrative : Lons le Saunier**

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de l'Autonomie, et membre de l'équipe d'encadrement au sein de la Direction, il/elle est chargé/e de participer aux réflexions sur les orientations stratégiques, de contribuer à la mise en place des politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées et d'assurer le bon fonctionnement de la mission administrative et de l'accueil familial.

◆ ACTIVITES

Participer aux orientations stratégiques de la collectivité :

- Proposer les orientations des politiques sociales et médico-sociales en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées
- Participer aux réflexions menées au sein de la Direction de l'Autonomie sur les orientations stratégiques des politiques publiques

Mettre en œuvre la politique sociale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées :

- Evaluer les besoins de crédits et participer à l'élaboration du budget
- Garantir le respect du cadre légal et institutionnel et assurer la veille documentaire
- Garantir la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées tant en ce qui concerne l'accompagnement individuel des personnes que l'offre de services et établissements, en lien avec le service établissements, budget, comptabilité et la MDPH
- Assurer la cohérence départementale et la transversalité des interventions sociales et médico-sociales en lien avec la cheffe de la mission médico-sociale et les partenaires

Assurer le bon fonctionnement de la mission administrative PA/PH et de la mission administrative

- Garantir le bon fonctionnement de la mission placée sous son autorité hiérarchique : mission administrative, accueil familial PA/PH
- Encadrer, planifier l'activité et animer les réunions d'équipe

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- cadre A – filière administrative ou médico-sociale
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement

◆ PRÉREQUIS

- Expérience antérieure dans des fonctions similaires souhaitée

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires dépassement de l'amplitude horaire en fonction des besoins de la Direction
- Respect de l'éthique du secret professionnel et missionnel

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail sur écran

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPETENCES TECHNIQUES

- Maitrise des politiques sociales et médico-sociales en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées
- Bonne connaissance de l'organisation et de la gestion administrative
- Maitrise du management d'équipes et de projets
- Maitrise des outils bureautiques : Word, Excel, Outlook, SOLIS

◆ QUALITÉS

- Grande disponibilité, rigueur, réactivité, adaptabilité
- Capacité à diriger (pilotage et management)
- Force de proposition
- Capacités à fédérer, sens de la communication

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel
- NBI

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle***